



La Chotta

Bulletin municipal de Vieillevigne

N°35 - Janvier 2022

LE MOT DU MAIRE

Vieillevignaises, Vieillevignois,

Ce début 2022 ressemble à l'année écoulée avec ses restrictions, ses interrogations, les besoins d'adaptation dans nos vies personnelle et professionnelle. La vie communale est elle aussi impactée dans l'organisation des services ou dans le calendrier des projets.

La municipalité poursuit les chantiers lancés que ce soit la rénovation de l'église pour laquelle la phase de financement est toujours en cours ou l'aménagement routier au centre du village décalée au printemps.

D'autres projets nécessitent une adaptation directement liée à la pandémie et à l'augmentation du coût des matériaux. C'est le cas de l'amélioration énergétique de l'école maternelle et de la rénovation de l'éclairage public.

Nous travaillons et travaillerons à la concrétisation de ces différents projets en lien direct avec notre quotidien.

Vous pouvez également y participer au travers des chantiers citoyens dont le prochain sera la plantation du verger communal.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2022.

Laurent Miquel

Vous pouvez retrouver les voeux du maire en vidéo via le lien <https://www.dailymotion.com/video/x8705mw> (mot de passe : vieillevigne)



1

SOMMAIRE

Le mot du maire	p 1
Etat-civil	p 2
Vie du village	p 2
Le mot des associations	p 5
Informations utiles	p 8



Naissances

13 mars 2021 : Lucas RAGARU

Décès

16 janvier 2021 : Stoyan KRISTOV

24 janvier 2021 : Alain CLAMET

4 février 2021 : Adjel KRERI

16 septembre 2021 : Martine VINEL née DUCHANT

VIE DU VILLAGE

Point sur les travaux

Réfection du chemin place du village

Le samedi 18 septembre, les villageois sont venus participer à la remise en état du chemin de la place du village.

Le chemin a été comblé avec de la sabline blanche permettant de masquer les racines dangereuses et de conserver son utilité en tant que terrain de pétanque.

Le réaménagement du centre village

Lors de la réunion publique du 7 septembre 2021, la commission municipale en charge du projet a présenté aux habitants le futur réaménagement du centre du village destiné à améliorer la sécurité des piétons et des automobilistes, à faciliter la circulation des bus, à embellir la commune. Ainsi, le dos d'âne va être refait pour être aux normes, les places de parking matérialisées avec la création de places PMR, le stop avancé...

La mise en place du marquage provisoire aura finalement lieu début 2022 et les travaux sont programmés pour le mois de mars 2022.

Le verger communal

Le projet de verger communal est désormais bien avancé, il se déroule en collaboration avec l'école.

Les élèves de l'école ont bénéficié de trois informations sur les arbres, dont une sortie sur le

terrain, et ils participeront aux plantations des haies dès que ce sera possible.

Lors de la réunion publique de présentation aux habitants le 19 octobre 2021, le plan de l'implantation de la végétation a été défini. Il s'est traduit sur le terrain par la plantation de piquets, pour délimiter le tracé, le samedi 20 novembre au matin sous un beau soleil. Le compost provenant de la déchetterie attend désormais d'être utilisé. En effet, le mauvais temps a imposé de décaler en janvier les plantations.



La rénovation de l'église en pause

Le projet de restauration de l'église a été mis temporairement en attente.

En effet, le Conseil Départemental a accordé une subvention d'un montant de 225 253.60 € pour les travaux mais la mairie n'a pu obtenir une partie du financement demandé à l'État et est obligée de déposer une nouvelle demande.

Toutefois ce projet reste une priorité et la commission en charge continue ses travaux.

La cagnotte auprès de la Fondation de France est toujours ouverte et vos dons sont toujours bienvenus. Vous pouvez les faire directement en ligne en passant par le site internet de la mairie <https://mairie-vieillevigne-31.fr/travaux/>.

Les élèves de l'école participent au projet de verger communal

Nous allons faire un verger partagé avec la participation de la mairie, de l'ensemble du village et de l'école. Il y aura des arbres fruitiers, des arbustes fruitiers, des rosiers et un cerisier central entouré de quatre bancs. Le verger se situera à gauche de la rue du château en descendant. Pour l'instant il n'a été que piqueté (tracé à l'aide de piquets d'alignement.)

Tout le monde aura le droit d'aller dans le verger pour se détendre, pour l'entretenir et pour déguster ses fruits délicieux. Faites attention à ne pas abîmer les plantes et

RÉCUPÉREZ VOS DÉCHETS !

Les élèves de la classe élémentaire (CE-CM)



L'école, essentielle à la vie de notre village

Vieillevigne a la chance d'avoir une école pouvant accueillir tous les enfants pour tous les niveaux de maternelle et de primaire.

Ils sont répartis en deux classes multi-niveaux, de la TPS au CP pour l'une et du CE1 au CM2 pour l'autre, sous la responsabilité de deux professeurs des écoles de l'Éducation Nationale et dans deux bâtiments dédiés.

La commune de Vieillevigne a depuis toujours fait de l'école du village une priorité en ce qu'elle considère que c'est le pivot central de la vie du village, de son avenir, de l'intégration des enfants et de leurs parents dans notre communauté.

Pour ce faire, la commune fait tous les efforts possibles pour accompagner l'école et leurs utilisateurs concernant le fonctionnement et l'investissement, qu'ils soient financiers ou humains.

Un petit retour sur les 20 dernières années pour s'en rendre compte :

- Création de la garderie périscolaire avec un premier aménagement des locaux de cantine et de garderie dans l'ancien appartement municipal (2001-2002).
- Création de la maternelle, installation du local et équipement complet (2005).
- Clôture de la cour de l'école (2002), puis clôture en dur (2007) puis goudronnage (2012-2013) et pour finir mise aux normes handicapés (2017).
- Complète réfection du bâtiment du primaire, cantine et garderie (murs, sols, électricité et plomberie), mise aux normes des équipements (WC, bureau de direction) et remise à neuf de la salle de classe et de la bibliothèque (2017).
- Achat et renouvellement régulier du parc informatique depuis 2010 pour avoir aujourd'hui 11 ordinateurs portables et 2 tablettes à la disposition des élèves.

En addition de ces investissements lourds, la maintenance des locaux et des équipements est assurée au plus près des besoins, ce qui se traduit par des investissements tous les ans dédiés à l'école. Ces efforts devraient être prolongés avec le projet de rénovation du bâtiment de la maternelle actuellement en cours.

L'école, essentielle à la vie de notre village (suite)

Les services périscolaires sont également privilégiés pour permettre un accès facilité à l'école aux familles vis-à-vis de leurs activités professionnelles. La plage de prise en charge des élèves est en effet de 11h00 (de 7h30 à 18h30).

Les moyens humains vont au-delà des minimas requis par la réglementation avec une ATSEM mise à disposition des maternelles à 100 %, un encadrement du TAP assuré à trois par les agents municipaux polyvalents (permettant 3 ateliers en nombre restreint), à deux pour le service cantine et deux pour la garderie pour pratiquement 90 % du temps. Si on ajoute le temps de ménage des locaux, ce sont donc environ 3300 heures annuelles de personnel dédiées à l'école.

Enfin, les moyens financiers mis annuellement à disposition du scolaire et du périscolaire pour assurer le fonctionnement récurrent annuel sont de l'ordre de 3000€ pour le scolaire (fournitures, livres ...), 2000€ pour les transports (voyages, piscine ...), 2500€ pour les consommables d'hygiène et d'entretien, 1500€ pour le TAP et la garderie (jeux, matériel pour art plastique ...). On doit y ajouter une subvention à la coopérative scolaire pour 740€.



En revanche, un point de vigilance nous interpelle sérieusement concernant les effectifs et donc l'avenir de l'école.

Nous constatons depuis ces dernières années une baisse régulière des effectifs pour arriver cette année à 30 élèves seulement. Certaines raisons sont conjoncturelles : le taux de naissances est en baisse et la population de notre village se renouvelle peu.

Néanmoins, un nombre important d'enfants sont également scolarisés ailleurs que dans l'école publique du village. En effet, ce sont aujourd'hui 23 enfants qui sont scolarisés autrement, à domicile, dans le privé ou dans l'école publique d'une autre commune. Si nous respectons ces choix de pure convenance personnelle, il est néanmoins de notre responsabilité de veiller à ce que cela ne mette pas l'existence même de l'école en danger.

C'est pourquoi, la Mairie de Vieilleville continuera à œuvrer pour préserver les effectifs permettant la conservation de toutes les classes. Elle utilisera donc tous les moyens disponibles pour convaincre et éviter tout départ non justifié quand cela sera possible. Il est question ici de respecter les efforts décrits plus haut avec les deniers de tous les concitoyens de Vieilleville ainsi que les enfants et les familles qui utilisent cette école pour laquelle nous aimons à rappeler que chacun peut y venir à pied.

La commission scolaire

Dématérialisation des démarches d'urbanisme

Depuis le 1er janvier 2022, il vous est possible de saisir en ligne vos demandes d'urbanisme. En effet, Vieilleville fait partie des 38 communes de l'intercommunalité qui ont fait le choix de mettre en place un guichet numérique permettant la saisine des demandes d'urbanisme par voie électronique et le suivi des dossiers grâce à un compte personnalisé.

Dans un premier temps, le guichet est ouvert pour les certificats d'urbanisme de simple information, les certificats d'urbanisme opérationnel, les déclarations préalables, les permis de construire, les permis d'aménager. Il vous est toutefois toujours possible de déposer un dossier papier auprès de votre mairie.

Pour plus de renseignement, vous pouvez consulter le site internet de la mairie, rubrique Mairie/Démarches puis Urbanisme.

LE MOT DES ASSOCIATIONS

Sports Loisirs Vieillevigne



Gymnastique

Après un début d'année 2021 encore bien perturbé par le COVID, l'activité gym a pu reprendre à la rentrée sous le même format que précédemment, à savoir deux séances hebdomadaires, toute l'année en-dehors des congés scolaires. Plusieurs changements ont toutefois été opérés : si la séance du Lundi a été maintenue, la seconde séance a été déplacée au Jeudi, permettant un espacement plus équilibré entre séances. Par ailleurs, les exercices ont été variés entre les deux séances, avec un travail plus « cardio » le Lundi, encadré par notre coach Cathy, et un travail plus en douceur le Jeudi avec le « pilates » d'Alexia, nouvellement arrivée dans le secteur. Cette formule, alliée au manque d'activité engendré par la situation sanitaire, a rencontré un vif succès et a bien redonné vie à notre salle du foyer.

→ *Horaires : lundi soir 19h30-20h30 et jeudi soir 20h15-21h15.*

Cotisation : 50 € / personne / trimestre pour 1 séance hebdomadaire, 90 € / personne / trimestre pour 2 séances hebdomadaires.

Contact : Christine Claustres 05.61.81.87.39



Séance de Pilates du Jeudi soir avec Alexia

Tennis

Durant cette période, le terrain de tennis est resté accessible aux détenteurs d'une clé, confiée en échange du règlement d'une modeste cotisation familiale annuelle. Bien qu'équipé pour deux activités (tennis ou basket), une seule peut être pratiquée à la fois car les espaces se recouvrent. La règle d'utilisation reste la même dans les deux cas : vous avez une heure devant vous si quelqu'un se présente et que vous êtes déjà sur site, ou une petite heure à attendre si vous vous présentez et que le court est déjà occupé. Petit rappel : pensez à vous acquitter de votre cotisation avant l'été...en effet, comme pour la gym, la saison est calquée sur l'année scolaire, de septembre à septembre.

→ *Contact : Christophe Verheyden 06.88.61.01.64 ; cotisation annuelle de 40 € / famille / an.*

Pétanque



La saison de pétanque 2021 s'est terminée pas le traditionnel repas de clôture le 20 novembre.

Cette année, après 5 mois de concours, réunissant plus de 50 participants, le podium était composé de : Alain Souloumiac à la 1ère place, Ludovic Jean à la 2ème et Patrick Sigogne à la 3ème.

Nous espérons vous retrouver au moins aussi nombreux la saison prochaine à partir du 3 juin et en attendant nous vous souhaitons une belle année 2022.

La Chouette école



L'association La Chouette Ecole a eu le plaisir d'accueillir de nouveaux parents dynamiques et motivés à la rentrée de septembre, cela a été l'occasion de renouveler le bureau.

Dans le contexte que nous connaissons le repas partagé n'a pas eu lieu, mais nous avons accueilli, autour d'un **Goûter**, enfants et parents à la sortie de l'école, le vendredi 8 octobre, sur la place du village. Permettant de faire connaissance avec les nouveaux venus et d'échanger avec tous.

Le 31 octobre c'était **Halloween** et vous avez tremblé lorsque de nombreux petits monstres ont frappé à vos portes pour vous dépouiller de vos friandises... Merci aux Vieillevignois toujours généreux qui ont rempli les paniers des enfants !

Le matin du dimanche 28 novembre nous avons organisé une livraison de **Pain et de Viennoiseries à domicile**. Nous en profitons pour remercier les vieillévignois qui ont participé en agrémentant leur petit déjeuner.

Enfin dimanche 5 décembre a eu lieu le **Marché de Noël** !

L'occasion ensemble de décorer le sapin qui a trôné sur la place durant les fêtes mais aussi de vendre au profit de notre association :

- Des objets confectionnés lors des TAP. C'est l'occasion pour nous de remercier la mobilisation du personnel municipal !

- Des Gourmandises à partager pendant les fêtes. Merci au parents cuisiniers !

L'école avait également son stand de vente de livres et de divers objets confectionnés par les élèves. Merci à l'équipe enseignante des travaux réalisés en classe pour le marché de Noël et merci à madame Gervais d'avoir été présente.



LE PERE NOËL est passé offrir à chaque enfant de l'école un livre. Le goûter partagé préparé par les parents a été accompagné de chocolat chaud ou de vin chaud en cette belle après-midi.

En 2022 l'association continuera à proposer plusieurs ventes : de galettes des rois et de viennoiseries à domicile dont les bénéficiaires permettront cette année encore d'organiser des événements permettant de créer du lien entre les parents et graver des souvenirs inoubliables dans les mémoires des enfants du village. En espérant pouvoir se réunir entre autres à l'occasion du Carnaval et d'une belle fête de l'école.

Nous vous souhaitons à toutes et tous une Merveilleuse année 2022 !

Le Comité des fêtes



Une année qui s'achève, une autre qui commence et toujours l'envie de voir vivre notre joli petit village. Les rendez-vous sont pris pour que chacun puisse en profiter autour d'un bon repas, d'une partie de pétanque ou d'une pièce de théâtre. 2022 nous sourit pour faire un pied de nez à tout ce qui pourrait venir assombrir notre ciel vieillévignois.

Ne pas boire la tasse, juste lever le verre, prendre la vague, la première, la deuxième, la troisième... et surfer dessus, les cheveux au vent du lauragais avec dans les oreilles le doux bruissement des platanes amis.

Le comité des fêtes vous souhaite une belle année !

Le Comité des fêtes (suite)

Agenda 2022

Repas des aînés	Dimanche 30 janvier
Repas aligot-saucisse	Dimanche 27 mars
Soirée Théâtre	Samedi 30 avril
Soirée Karaoké-Blind test-repas	Samedi 21 mai
Réunion préparation de la fête locale	Samedi 2 juillet à 18h
Fête locale	28 au 31 Juillet
Vide-grenier	Dimanche 4 Septembre
Repas jambon braisé	Dimanche 18 septembre
Soirée cinéma	Samedi 19 Novembre
Assemblée générale	Samedi 3 Décembre à 18h

Le comité des fêtes

Pour information, la constitution du bureau votée en décembre dernier :

- Président : Cyril BILLON
- Secrétaire : Christophe MUET
- Trésorier : Cyril BARON
- Vice-trésorière : Angie BILLON

Association Communale de Chasse Agréée de Vieillevigne

7

Notre ami Georges SYLVESTRE a fondé l'A.C.C.A. de Vieillevigne, devenue obligatoire, en 1973 et l'a portée à bout de bras jusqu'en 2021, en tant que président et plus... Toujours prêt à donner un conseil ou une recommandation aux chasseurs, ou non chasseurs, en arrondissant les angles... J'arrête car il va prendre la grosse tête !

Georges SYLVESTRE m'a invité à lui succéder à la présidence de la société lors de l'assemblée générale de juillet 2021 et pour me seconder, Ludovic JEAN et Alain SOULOUMIAC. Je le remercie de sa confiance.

L'ouverture de septembre 2021 n'a pas été trop entachée par la Covid car il nous a été possible de chasser sans masque (en respectant obligatoirement les règles sanitaires de distanciation d'avant et d'après chasse) ce qui n'est rien, comparé à la pression d'une Ministre de l'écologie, et des associations anti-chasse que je ne citerai pas pour éviter toute publicité inutile...

Lors de battues aux sangliers, nous subissons de plus en plus d'injures, klaxons intempestifs, non respect des panneaux "chasse en cours" et même parfois menaces physiques (pas encore dans notre société mais à côté) cela est inadmissible !! Il est donc recommandé à tous les chasseurs de garder leur calme, de ne pas donner suite, de rester courtois, de respecter les consignes de chasse, et d'ignorer la bave du crapaud !

Je souhaite aux anciens et nouveaux Vieillevignois de bonnes fêtes de fin d'année et un 2022 moins restrictif pour pouvoir profiter des manifestations conviviales de notre dévoué comité des fêtes.

Amicalement,

J.M. RECOCHE
Président de l'A.C.C.A. de Vieillevigne

INFORMATIONS UTILES

Mairie



☎ 05 61 27 15 22 — fax 05 61 27 27 14
Courriel : mairie.vieilleville@orange.fr
Site internet : www.mairie-vieilleville-31.fr

La mairie est ouverte au public :
les lundis matins de 9h à 12h,
les mardis soirs de 17h à 19h
et les vendredis matins de 9h à 12h.

Permanence de Monsieur le Maire : Vendredi
de 9h à 12h.

Entretien sur rendez-vous auprès de la
secrétaire, Camille LEGENDRE.

Entreprendre



Six entreprises sont installées à Vieilleville :

- *2A Rénov* : travaux de plâtrerie
☎ 06 75 11 44 00
- *Billon Dépannage* : artisan plombier,
chauffagiste ☎ 06 13 18 04 54
- *Da Santa rénovation*, artisan ☎ 06 12 21 43 32
- *Perrine Sylvestre* : modelage aux pierres chaudes
et réflexologie ☎ 06 79 63 08 41
- *SARL Souloumiac et Naudinat* : entreprise de
maçonnerie ☎ 06 14 17 28 45
- *Taxi du Canal du Midi* : entreprise de transport
☎ 06 61 76 45 48

Une assistante maternelle exerce au village :
Caroline Lasserre : ☎ 05 34 66 13 86

Ecole



Ecole élémentaire ☎ 05 61 81 96 80
Maternelle ☎ 05 61 27 16 12
Courriel : ec0311058g@ac-toulouse.fr

Directrice : Mme Gervais
Professeures de primaire : Mme Gervais
Professeur de Maternelle/CP : M. Pulito

Élections 2022



Les élections présidentielles se dérouleront le
dimanche 10 avril 2022 pour le 1er tour et le
dimanche 24 avril 2022 pour le second tour.

Les élections législatives se dérouleront les
dimanches 12 et 19 juin 2022 pour la désignation
des 577 députés.

Les inscriptions sur les listes électorales sont
possibles jusqu'au 4 mars 2022 pour l'élection
présidentielle (2 mars en ligne) ainsi que jusqu'au
6 mai 2022 pour les élections législatives. Vous
pouvez vous inscrire en ligne via le site service-public.fr, en mairie ou par courrier adressé à votre
mairie sur présentation d'un justificatif de
domicile, d'un justificatif d'identité et du
formulaire cerfa 12669*02.

Le site service-public.fr vous permet de savoir
sur quelle liste électorale vous êtes inscrit, de
vérifier que vous n'avez pas été radié ou de
connaître l'adresse de votre bureau de vote.

Bonne Année 2022 !

Rédaction et mise en page : Géraldine MARTIN-HOUSSART – Laure MERCADAL – Nathalie SOULOUMIAC

Rédaction articles des associations par les responsables.

Imprimé par nos soins – Ne pas jeter sur la voie publique